# CENTRE SOCIO-CULTUREL

# **ACCUEIL DE LOISIRS DE COUTERON 3 / 17 ANS**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## Vacances d'Automne 2025

Ce document est à nous faire parvenir :

- Pour la semaine entière : à partir du lundi 22 septembre à 20h en numérique , ou à partir du mardi 23 septembre à 8h30 au secrétariat
- Pour les 3/4 jours : à partir du lundi 29 septembre à 20h en numérique, ou à partir du mardi 30 septembre à 8h30 au secrétariat
- Pour les 1/2 jours : à partir du mardi 30 septembre à 8h30 au secrétariat

PARENT	Nom:				N° D'ORDRE	:					
	Prénom :				Enregistré par :						
Adı	resse Mail :				DATE DE I	RECEPT	ION				
ENFANT	Nom :				le//2	2025	H				
	Prénom :				Par Mail Par	Courrier	Direct				
	Date de nais	sance :	cadre réservé au Secrétariat								
RÉGIME A	Age :	 E: S	ans SANS PORC		VÉGÉTARIEN	ı	PAI 🗌				
ECOLE FREQUENTEE (sept 2025) : CLASSE : SI MDPH N° :											
Réservation des Périodes de Fréquentation											
1ère Semaine - Du 20 au 24 octobre 2025											

2ème Semaine - Du 27 au 31 octobre 2025												
	Horaires d'arrivée				Horaires de départ							
	7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30				
Lundi 27 octobre												
Mardi 28 octobre												
Mercredi 29 octobre												
Jeudi 30 octobre												
Nuitée ados (12-17ans) supplément 8€												
Vendredi 31 octobre												

Signature au verso



Consulter le règlement intérieur pour les conditions d'annulation.

### **ATTENTION!**

Les étapes pour réaliser l'inscription de votre enfant sont les suivantes :

1/ Nous faire parvenir ce formulaire. Pour cela 2 possibilités :

- → Par mail à l'adresse "reservation@cscdavin.fr"
- → Par dépôt direct au secrétariat du CSC

Les inscriptions de dernière minute se feront uniquement au secrétariat du CSC, dans la limite des places 2/ La Vérification et/ou mise à jour du dossier de l'enfant ( fiche sanitaire, pièces obligatoires, impayés...) 3/ La Confirmation des disponibilités par le secrétariat du CSC selon l'ordre d'arrivée et les places disponibles 4/ Le Dépôt du chèque de règlement doit s'effectuer après reception du mail de confirmation. Le chèque ne sera encaissé qu'une fois la période de vacances démarrée

- Pour rappel: Les différentes adresses mail du centre Socio-Culturel ML Davin, pour nous contacter
- → contact@cscdavin.fr : Pour contacter le CSC Davin
- → reservation@cscdavin.fr : Pour les inscriptions à l'ALSH
- → annulation@cscdavin.fr: Pour annuler des jours à l'ALSH, selon le calendrier et modalités communiqués

AUCUN ENFANT NE SERA ACCEPTE PAR LES ANIMATEURS SANS ÊTRE A JOUR DE SON INSCRIPTION.

<u>Date:</u> <u>Signature:</u>